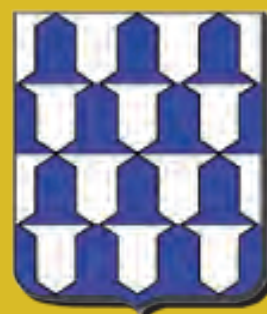


# Bulletin Municipal Annuel

N° 7  
Février  
2017

[volmerangelesboulay.fr](http://volmerangelesboulay.fr)

# Volm'infos



# Sommaire

MOT DU MAIRE .....	Page 1
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2016.....	Pages 2 à 8
AGENDA DES MANIFESTATIONS .....	Page 8
BILAN DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2015/2016 .....	Page 9
BUDGET PRIMITIF 2016 .....	Page 10
BUDGET ADMINISTRATIF 2016 .....	Page 11
TRAVAUX EN 2016 .....	Pages 12 et 13
VIE SCOLAIRE .....	Page 14
TEST D'UN AFFICHEUR DE VITESSE DANS LA COMMUNE .....	Page 14
ETAT CIVIL 2016 .....	Page 14
CEREMONIE DES VŒUX AU MAIRE.....	Page 15
CONCOURS DES MAISONS FLEURIES .....	Pages 16 et 17
DU CÔTÉ DE LA CCPB .....	Pages 18 et 19
CHAPITRE PASSION .....	Page 19
REPAS DES AINÉS .....	Page 20
CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES .....	Page 20
FÊTE DES VOISINS .....	Page 21
DU CÔTÉ DU CONSEIL DE FABRIQUE .....	Page 21
FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE .....	Pages 22 et 23
LE SYNDICAT ARBORICOLE .....	Pages 24 et 25
«DE LA NIED AU NIARI» .....	Page 26
OUVERTURE D'UN MARCHÉ SOLIDAIRE A VOLMERANGE.....	Page 27
LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016.....	Pages 28 à 35
GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL» .....	Pages 36 à 38
ARBRE DE NOËL .....	Page 39
PAGE PRATIQUE .....	Pages 40 et 41

## *Volm'infos* - Février 2017 - N° 7

Directeur de la publication : Pierre ALBERT  
Responsable de la rédaction : Thierry JENCZAK  
Comité de rédaction et de correction :  
les membres de la commission informations et  
communications, les responsables des associations  
et du périscolaire, la CCPB et l'école «Le Pâtural».  
Photos : les membres des associations,  
du périscolaire, de l'école «Le Pâtural»,  
Marc CAILLET et Thierry JENCZAK.  
Photos de couverture : Thierry JENCZAK  
Mise en page et impression :  
ImprimCom'Est 57220 Boulay

*Photo de couverture 1 :*  
*le repas des aînés en 2016*  
*Photo de couverture 4 : Photos de diverses*  
*manifestations à Volmerange-lès-Boulay*

Retrouvez également le bulletin sur  
[www.volmerangelesboulay.fr](http://www.volmerangelesboulay.fr)



## MOT DU MAIRE

Chères Volmerangeoises, chers Volmerangeois,

Ce début d'année s'ouvre sur le rapprochement des Communautés de Communes de la Houve et du Pays Boulageois. Je souhaite que cette fusion soit une réussite et que cette nouvelle entité ait à cœur d'œuvrer dans l'intérêt de notre territoire et sa population.

J'en profite pour rappeler qu'il est dans l'intérêt de tous de continuer à bien trier ses déchets. Les récents événements autour de ce sujet ont malmené ce système. Il reste néanmoins un outil qui répond bien aux objectifs écologiques de notre temps.

Malgré les effets de la crise financière qui a touché l'ensemble de notre économie et la baisse des dotations de l'Etat, nous poursuivons les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir doter la commune d'équipements répondant aux besoins de la population tout en préservant l'équilibre budgétaire.

A ce titre, la réalisation d'un parc intergénérationnel ainsi que l'aménagement de places de parking situées à proximité de l'atelier jus de pomme devraient voir le jour cette année après l'accord de tous nos partenaires subventionneurs.

L'accessibilité de nos bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation.

Après un diagnostic réalisé sur l'état du clocher de notre église, nous devons engager des travaux pour sa rénovation. Les demandes de subventions vont être lancées pour nous aider à financer ce projet.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le plaisir de tous.

Le conseil municipal et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Pierre ALBERT,  
Maire de Volmerange-lès-Boulay.

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni à 5 reprises.

Ci-après, nous résumons les principales décisions prises au cours de ces séances.

## FINANCES

Le Conseil Municipal décide

- **d'adopter** le compte administratif 2015 qui présente un excédent de 33 826,57 € en section de fonctionnement et un déficit en section d'investissement de 140,52 € ;
- **d'affecter** la somme de 33 826,57 € au compte 1068 en section d'investissement du budget primitif 2016 ;
- **d'adopter** le budget primitif 2016 qui s'équilibre à 463 584,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à 86 891,00 € en recettes et dépenses d'investissement ;
- **de fixer** les taxes pour 2016 comme suit : taxe d'habitation à 12,96 %, taxe foncière bâti à 13,85 % et taxe foncière non bâti à 47,92 % ;
- **de rembourser** la somme de 100 € à M. Alfred SEIDEL, agent de maîtrise principal qui, suite à des problèmes techniques intervenus à la station de l'Intermarché de Boulay, a été dans l'obligation d'avancer les frais de gazole pour le véhicule communal ;
- **d'effectuer** un transfert de crédit comme suit :
  - compte 2313 opération 36 à - 5 000 € et compte 2188 opération 36 à + 5 000 € ;
- **de renouveler** la ligne de trésorerie auprès du crédit agricole aux conditions suivantes :
  - montant autorisé : 80 000 € et index euribor 3 mois jour soit un taux 2.24 % ;
- **d'appliquer** l'augmentation du prix du repas votée lors du dernier Conseil Communautaire de la CCPB. A compter du 18 avril 2016, le prix du repas est fixé comme suit :
  - Prix du repas de l'accueil périscolaire : 4,10 € et prix du repas pour le portage à domicile : 5,10 € (4,10 € pour le repas et 1 € pour le portage à domicile) ;
- **d'accorder** à M<sup>me</sup> HOFF, Trésorière, une indemnité de conseil au taux de 100 %.

## SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide

- **de solliciter** une subvention à la Grande Région dans le cadre du plan régional 2016 de soutien à l'investissement pour les communes de moins de 2 000 habitants pour la création d'un parking à proximité du parc intergénérationnel. Le montant subventionnel du projet s'établit à 19 234,20 € HT. Le Conseil Municipal décide également de solliciter pour ce projet, une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur ainsi qu'une subvention au titre des amendes de police.

## PLAN DE FINANCEMENT

- aide à la Région Grand Est (20 %) : 3 847 € ;
- aide parlementaire auprès du Ministère de l'Intérieur (10 %) : 2 000 € ;
- aide au titre des amendes de police (30 %) : 5 770 € ;
- autofinancement : 7 617,20 € ;
- **de solliciter** une aide AMITER auprès du Conseil Départemental de la Moselle ainsi qu'une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur pour les travaux de création d'un parc municipal intergénérationnel :
  - montant des travaux subventionnables : 97 497,00 € HT ;
  - subvention obtenue au titre de la DETR (35 %) : 34 123,00 € HT ;
  - subvention AMITER (35 %) : 34 123,00 € HT ;
  - subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur (10 %) : 9 749,70 € ;
  - fonds propres : 19 501,30 € ;

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

■ **d'accorder** les subventions suivantes :

- AFAEI : 60 € (brioches de l'amitié) ;
- Football Club de Volmerange lès Boulay : 3 000 € ;
- Ligue contre le cancer : 30 € ;
- Prévention Routière : 80 € ;
- Restos du cœur : 50 € ;
- MJC de Volmerange-lès-Boulay : 1 500 € + 450 € (animation pour la fête des anciens)  
+ 300 € (chocolats pour la chasse aux œufs) + 500 € (ordinateurs du périscolaire)  
+ 900 € (spectacle du Noël des enfants 2015) ;
- les Affiches du Moniteur : 25 €.

## TRAVAUX

Le Conseil Municipal décide

■ **de modifier** les modalités d'achats (procédures et publicités) en fonction des seuils et de la nature de l'achat comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

Montant de la Dépense	Description de la procédure	Organisation de la Publicité
De 0 € à 25 000 € HT	Commande directe, sans publicité préalable	Dispense de toutes formalités article 40.1 du Code des marchés
De 25 001 € à 90 000 € HT	Libre choix entre simples factures ou marchés formalisés	Affichage sur la porte de la mairie. Publicité adaptée selon l'importance du marché (demande de 3 ou 5 devis, selon l'importance du marché)
De 90 001 € à 209 000 € HT (fournitures et services)	Procédure adaptée au cas par cas. Choix du titulaire par le pouvoir adjudicateur	Publicité dans un journal d'annonces légales ou au BOAMP
De 90 001 € à 5 225 000 € HT (travaux)	Procédure adaptée au cas par cas. Choix du titulaire par le pouvoir adjudicateur, après avis de la Commission d'Appel d'Offres et autorisation de signature délivrée par le CM	Publicité au BOAMP ou dans un journal d'annonces légales
Au-delà de 209 000 € HT Fournitures et services Au-delà de 5 225 000 € HT Travaux	Appels d'offres obligatoires	Publicité au BOAMP et au JOUE

**N.B.** Pour toute commande supérieure à 25 000 € HT, un dossier sera conservé en archives qui comprendra l'original des avis d'information permettant de retracer l'ensemble de la procédure de publicité mise en œuvre ;



# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, **de donner délégation** au maire, pour la durée de son mandat, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- **d'accepter** les devis proposés par l'ONF pour les travaux d'exploitation 2017 sur les parcelles 1 et 2 d'un montant de 520,56 € TTC, ainsi que pour les travaux de matérialisation et de dénombrement des lots de bois de chauffage d'un montant de 457,56 € TTC et fixe le prix du stère de bois à 9 €.

## INTERCOMMUNALITE

Le Conseil Municipal décide

- **d'autoriser** le maire à signer la convention avec la CCPB pour le versement du fonds de concours dans le cadre du déploiement du réseau fibre optique. Ainsi, la CCPB n'aura aucun problème de calendrier pour recevoir la subvention du Conseil Départemental de la Moselle et contracter l'emprunt nécessaire au financement du projet. Le versement du fonds de concours est prévu sur 3 ans. Il prévoit l'inscription des crédits correspondants au chapitre 204 article 2041513 sur les exercices budgétaires 2016 à 2018 et amortit le fonds de concours versé sur une durée de 30 ans, considérant le projet d'intérêt national comme le prévoit l'instruction comptable M14 ;
- **d'émettre** un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation de la Communauté de Communes du Pays Boulageois pour la période 2016 à 2020 ;
- **de prononcer** un avis favorable quant au périmètre envisagé par la fusion des Communautés de Communes du Pays Boulageois et de la Houve ; souhaitant que le siège de la nouvelle Communauté de Communes soit à Boulay-Moselle ; et proposant que la nouvelle Communauté de Communes s'appelle Communauté de Communes du Pays Boulageois et de la Houve ;
- **d'approuver** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Boulageois conformément à la délibération communautaire du 22 septembre 2016.

## PERSONNEL

Le Conseil Municipal décide

- **de supprimer**, à compter du 4 février 2016, le poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à raison de 25 h par semaine et de créer un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à raison de 25 h par semaine ;
- **d'autoriser** le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel pour l'accueil périscolaire avec la Communauté de Communes du Pays Boulageois et ce, à compter du 1er février 2016 ;
- **d'autoriser** le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel avec la Ville de Boulay-Moselle à compter du 11 juillet 2016 jusqu'au 29 juillet 2016 afin d'assurer le centre aéré de la Ville ;
- **d'autoriser** le Maire à signer un contrat d'assurance des risques statutaires avec l'assureur SWISS LIFE à compter du 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020 (régime du contrat : capitalisation). Le Courtier gestionnaire est GRAS SAVOYE - BERGER SIMON. L'adhésion est résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois avant l'échéance du 1er janvier ;
- **de nommer** M<sup>me</sup> Régine HELD, coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2017 et fixe sa rémunération à 155 € brut. M<sup>me</sup> Sonia PESNON est nommée agent recenseur et sa rémunération est fixée à 700 € brut.

## IMMOBILIER

Le Conseil Municipal décide

- **de céder** à M. Adrien WAGNER, une partie de la rue « Entre les Pignons » située à l'arrière de sa propriété cadastrée section 1 n°397 de 50 ca et section 1 n°396 de 09 ca au prix de 15 € le m<sup>2</sup>. La cession fera l'objet

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

d'un acte administratif et à ce titre, M. Jean Claude BRETNACHER, 1<sup>er</sup> adjoint est désigné pour représenter la commune ; déclare cette opération d'utilité publique et demande l'exonération des droits d'enregistrement ;

■ **de louer** le logement de type F5 situé 17 Quartier Eglise (1<sup>er</sup> étage) à M. RUMPLER Fabien à compter du 16 janvier 2016, moyennant un loyer mensuel de 565 € dont 15 € de charges mensuelles pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;

■ **de restituer** la caution de 550 € à M<sup>me</sup> CANNIZZARO Sophie suite à son départ du logement situé 17 Quartier Eglise (1<sup>er</sup> étage) ;

■ **de louer** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et pour une durée de 9 ans, les parcelles cadastrées section 5 n°56 et 57 «Iswinkel» d'une superficie totale de 1 ha 70 ares à M<sup>me</sup> Marie-Françoise MICK, à raison de 3 quintaux l'hectare ;

■ **de ne pas appliquer** une hausse des montants actuels des loyers au 1<sup>er</sup> janvier 2017, compte tenu de la faible augmentation de l'indice de référence des loyers sur un an qui s'établit à + 0.06 %.

## ACCUEIL PERISCOLAIRE et ECOLE

Le Conseil Municipal décide

■ **de fixer** les tarifs de l'accueil périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, comme suit :

- remise de 20% pour le 2<sup>ème</sup> enfant (10 % supplémentaires pour les suivants)
- le quotient familial est calculé au vu des avis d'imposition fournis, prenant en compte l'ensemble des revenus, y compris ceux perçus à l'étranger.

### Calcul de votre quotient familial

- 1) totaliser vos revenus annuels sans aucune déduction : revenu brut global de votre avis d'imposition ou de non-imposition ;
- 2) diviser par le nombre de parts (qui figure sur le même avis) ;
- 3) diviser par 12 pour obtenir le quotient familial mensuel ;

- le tarif du repas pour l'année 2016-2017 est fixé à prix coûtant pour les enfants de l'élémentaire et maternelle, soit 4,10 € ;
- le petit déjeuner et le goûter sont facturés 0,50 € ;
- la participation des familles pour l'accueil du matin et du soir, ainsi que l'encadrement du repas, sont fixés en fonction du quotient familial suivant le tableau ci-dessous ;
- Pour les familles domiciliées à Hinckange qui ont obtenu une dérogation afin que leur(s) enfant(s) fréquente(nt) l'école élémentaire «le Pâtural», le tarif ci-dessous (en vert) sera appliqué en fonction du quotient familial (la commune de Hinckange ne souhaitant plus participer aux frais de fonctionnement de l'accueil périscolaire pour ces enfants).

Quotient familial	Tarifs appliqués
Moins de 700 €	1,00 € / 3,20 €
De 700 € à 1 000 €	1,20 € / 3,40 €
De 1 000 € à 1 300 €	1,40 € / 3,60 €
Au-delà de 1 300 €	1,60 € / 3,80 €
Occasionnels	1,60 €

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI	Tarifs (* selon quotient familial)
<b>Accueil de 7 h 00 à 7 h 30</b>	(0,50 € ; 0,60 € ; 0,70 € ou 0,80 €)* (1,60 € ; 1,70 € ; 1,80 € ou 1,90 €)*
<b>Accueil de 7 h 30 à 8 h 20</b> (y.c. transport périscolaire)	(1,00 € ; 1,20 € ; 1,40 € ou 1,60 €)* (3,20 € ; 3,40 € ; 3,60 € ou 3,80 €)*
<b>Midi de 12 h 00 à 13 h 20</b> (encadrement repas y.c. transport périscolaire)	(1,00 € ; 1,20 € ; 1,40 € ou 1,60 €)* (3,20 € ; 3,40 € ; 3,60 € ou 3,80 €)*
<b>Après-midi de 15 h 15 à 16 h 00</b> (pour les enfants pris en charge par le personnel communal)	FORFAIT = 1,00 € FORFAIT = 3,20 €
<b>Après-midi de 15 h 15 à 16 h 00</b> (pour les enfants participant à une activité avec un intervenant extérieur)	FORFAIT = 1,20 € FORFAIT = 3,40 €
<b>Soir de 16 h 00 à 16 h 30</b> (accueil - goûter, détente y.c. transport périscolaire)	(0,50 € ; 0,60 € ; 0,70 € ou 0,80 €)* (1,60 € ; 1,70 € ; 1,80 € ou 1,90 €)*
<b>Soir de 16 h 30 à 17 h 30</b> (activités)	(1,00 € ; 1,20 € ; 1,40 € ou 1,60 €)* (3,20 € ; 3,40 € ; 3,60 € ou 3,80 €)*
<b>Soir de 17 h 30 à 18 h 00</b> (accueil - départs échelonnés)	(0,50 € ; 0,60 € ; 0,70 € ou 0,80 €)* (1,60 € ; 1,70 € ; 1,80 € ou 1,90 €)*

MERCREDI	Tarifs
<b>Accueil de 7 h 30 à 8 h 40</b> (y.c. transport périscolaire)	(1,00 € ; 1,20 € ; 1,40 € ou 1,60 €)* (3,20 € ; 3,40 € ; 3,60 € ou 3,80 €)*
<b>Midi de 11 h 50 à 14 h 00</b> (encadrement repas, détente)	(1,50 € ; 1,80 € ; 2,10 € ou 2,40 €)* (4,80 € ; 5,10 € ; 5,40 € ou 5,70 €)*
<b>De 14 h 00 à 17 h 00</b> (activités)	(1,00 € ; 1,20 € ; 1,40 € ou 1,60 €) de l'heure* (3,20 € ; 3,40 € ; 3,60 € ou 3,80 €) de l'heure*
<b>Soir de 17 h 00 à 17 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 00</b> (accueil - détente - départs échelonnés)	(0,50 € ; 0,60 € ; 0,70 € ou 0,80 €)* la 1/2 heure entamée* (1,60 € ; 1,70 € ; 1,80 € ou 1,90 €)* la 1/2 heure entamée*

En cas de non production des justificatifs (quotient familial), le tarif maximal sera appliqué. Le règlement des sommes dues s'effectuera à la réception de la facture par chèque libellé au Trésor Public et sera transmis directement par les familles à la Trésorerie de BOULAY.



# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le non-paiement des factures fait l'objet de deux rappels mensuels uniquement, puis entraîne une procédure de saisie sur revenus engagée par la Trésorerie de Boulay. L'exclusion de l'enfant peut alors être prononcée. Les factures d'un montant inférieur à 30 € ne seront pas émises mensuellement et feront l'objet d'un titre de recette cumulé ;

■ **d'accepter** les devis proposés par les intervenants pour les activités suivantes :

Montant par heure : atelier théâtre à 48 €, atelier éveil musical à 46 €, atelier écriture à 46 €, atelier poterie à 45 €, atelier éveil corporel à 28,50 € et une cotisation annuelle d'adhésion fixée à 100 €. Le nombre de séances effectuées est à déterminer en fin d'année scolaire. Les frais kilométriques ainsi que les frais d'achats de produits sont en sus ;

■ **de louer** un photocopieur pour l'école le Pâtural auprès de la société FAC-SIMILE selon les conditions suivantes : loyer mensuel : 67 € HT par mois sur 60 mois, copie NetB à 0,006 € HT et copie COULEUR à 0,06 € HT ;

■ **de fixer** les frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2015/2016 (voir page 9, Bilan de fonctionnement scolaire et périscolaire 2015/2016) ;

■ **de répartir** par commune les frais de fonctionnement 2015/2016 ainsi que les avances de frais de fonctionnement pour l'école maternelle en 2016/2017 (pour Charleville et Hinckange) (voir page 9, Bilan de fonctionnement scolaire et périscolaire 2015/2016).

## ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal décide

■ **de prendre connaissance** du rapport annuel 2015 d'élimination des ordures ménagères présenté par la Communauté de Communes du Pays Boulageois ;

■ **de proposer** les candidatures suivantes pour siéger au bureau de l'Association Foncière de Volmerange-lès-Boulay : M. G. VECRIGNER, M. J.P. ALBERT, M. J.C. BRETNACHER, M. D. BOUCHÉ, M. M. LACOMBE ;

■ **de reconduire** le balayage des rues pour 2016, auprès de la société SITA SUEZ aux tarifs suivants :

- balayage à réaliser tous les 2 mois (zone 1 : 4,10 km) ;
- forfait balayage : 125 € HT par passage ;
- forfait traitement : 114,40 € HT par passage (TGAP comprise) ;

*Soit un prix de 58,39 € HT par km ;*

- balayage à réaliser tous les 4 mois (zone 1 et zone 2 : 7,5 km) ;
- forfait balayage : 209 € HT par passage ;
- forfait traitement : 136,90 € HT par passage (TGAP comprise) ;

*Soit un prix de 46,12 € HT par km ;*

■ **d'émettre**, par 8 voix POUR, 1 voix CONTRE et 3 abstentions, un avis favorable au projet d'exploitation présenté par la société SUEZ ORGANIQUE dans le cadre de l'épandage des boues sur des parcelles communales ;

■ **de reconduire** le balayage des rues pour 2017, auprès de la société SUEZ aux tarifs suivants :

- balayage à réaliser tous les 2 mois (zone 1 : 4,10 km) ;
- forfait balayage : 138 € HT par passage ;
- forfait traitement : 126 € HT par passage (TGAP comprise) ;

*Soit un prix de 64,39 € HT par km ;*

- balayage à réaliser tous les 4 mois (zone 1 et zone 2 : 7,5 km) ;
- forfait balayage : 230 € HT par passage ;
- forfait traitement : 150 € HT par passage (TGAP comprise) ;

*Soit un prix de 50,66 € HT par km.*

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DIVERS

■ Le Conseil Municipal est informé de l'évolution depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, du système de complémentaire santé obligatoire avec un financement partagé à 50-50 entre salariés et employeurs alors que pour l'Alsace et la Moselle, ce financement est porté par les seuls salariés. Le régime local d'Alsace-Moselle confère à 2,1 millions de nos concitoyens une complémentaire santé éthique, gérée avec rigueur depuis près de 70 ans. Ce système est une garantie sur l'avenir et un exemple de solidarité.

Il décide de soutenir la proposition d'aligner ces prestations sur celles du panier de soins minimums de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 et d'adopter un mécanisme de cotisations équivalent entre salariés et employeurs, déjà effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier dans le reste de la France ;

■ Conformément à la délibération en date du 12/10/2012 et 24/09/2013, l'ancienne voie communale dénommée «Entre les Pignons» a été cédée aux différents riverains (section 1 n°379, 380, 381, 382, 383, 384 et 385). De ce fait, la parcelle cadastrée section 1 n°395 a été affectée au stationnement et ouverte à la circulation publique. Le Conseil Municipal décide de classer ladite parcelle dans le domaine public routier et donne pouvoir à M. le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification de classement de la voirie communale et du document cadastral.

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

<b>4 mars 2017</b>	Boum de l'école «Le Pâtural» ;
<b>11 mars 2017</b>	Loto organisé par le Football Club de Volmerange ;
<b>18 mars 2016</b>	Soirée théâtrale organisée par la MJC ;
<b>1 avril 2017</b>	Concert de l'Ecole de Musique et de Danse de la CCHPB
<b>8 avril 2017</b>	Soirée théâtrale organisée par la MJC ;
<b>lundi 17 avril 2017</b>	Chasse aux œufs de Pâques organisée autour du complexe sportif pour les enfants de Volmerange ;
<b>30 avril 2017 après-midi</b>	Journée jeux de société organisée par l'école «Le Pâtural» ;
<b>3 juin 2017</b>	Soirée FLAMMS organisée par le Conseil de Fabrique ;
<b>9 juin 2017</b>	Fête de l'école «Le Pâtural» et du Périscolaire ;
<b>24 et 25 juin 2016</b>	Représentations de l'atelier Théâtre ados de Volmerange ;
<b>1 juillet 2017</b>	Fête de la Rivière le samedi ;
<b>7 octobre 2017</b>	Repas dansant organisé par le Football Club de Volmerange ;
<b>4 et 5 novembre 2017</b>	Fête Patronale ;
<b>16 décembre 2017</b>	Arbre de Noël des enfants de la commune.



**ELECTIONS 2017**

**PRÉSIDENTIELLES :**  
1<sup>er</sup> tour **le 23 avril 2017**  
et 2<sup>nd</sup> tour **le 7 mai 2017.**

**LÉGISLATIVES :**  
1<sup>er</sup> tour **le 11 juin 2017**  
et 2<sup>nd</sup> tour **le 18 juin 2017.**



# BILAN DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2015/2016

Le montant total des frais de fonctionnement de l'école et du périscolaire pour l'année scolaire s'élève à 220 807 € et se décompose comme suit :

## **ECOLE MATERNELLE :**

**Total des frais :** 61 845 € (62 785 € en 2014/2015) dont charges de personnel communal : 45 012 €.

**Prix de revient par enfant (57 inscrits) :** 1 085,85 € (1 335,85 € en 2014/2015).

## **ECOLE ELEMENTAIRE :**

**Total des frais :** 24 115 € (24 189 € en 2014/2015) dont charges de personnel communal: 6 594 €.

**Prix de revient par enfant (57 inscrits) :** 423,07 € (377,95 € en 2014/2015).

## **PERISCOLAIRE :**

■ **Total des frais :** 134 847 € (134 102 € en 2014/2015) dont charges de personnel : 73 654 €.

Nombre d'heures de présence des enfants : 22 379 heures (16 876 heures en 2014/2015) ;

### ■ Recettes :

o Participation des familles : 50 905 € (43 597 € en 2014/2015) ;

o Participation de la CAF : 51 795 € (42 966 € en 2014/2015) ;

o Participation des communes : 32 147 € (47 539 € en 2014/2015) ;

■ A charge des communes : 1,436480 € de l'heure.

Ces frais sont répartis au prorata des heures de présence des enfants par commune.

## **BILAN DES PARTICIPATIONS :**

Les communes d'HINCKANGE et CHARLEVILLE-SOUS-BOIS reversent à VOLMERANGE respectivement 17 298,36 € (26 632,67 € en 2014/2015) et 14 613,82 € (17 698,09 € en 2014/2015) pour le fonctionnement de l'école et du périscolaire.

D'autres communes comptent des élèves scolarisés à l'école de VOLMERANGE, soit en élémentaire, soit en maternelle (BETTANGE 423,07 € ; BOULAY 1 085 € ; HELSTROFF (SIVOS DES SAULES) 2 170 € ; GUERSTLING 423,07 € ; MOMERSTROFF 2 170 € ; NIEDERVISSE 423,07 € ; et DENTING 423,07 €).

Leur participation totale s'élève à 7 117,28 €.

La participation de la commune de VOLMERANGE-LES-BOULAY est de 79 077,54 €.

# BUDGET PRIMITIF 2016

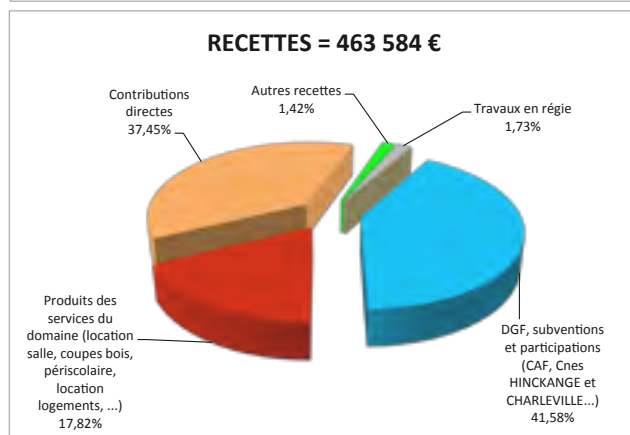
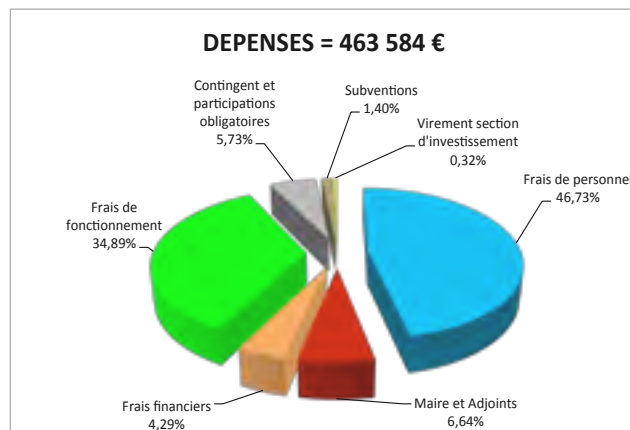
## FONCTIONNEMENT

### DEPENSES : 463 584 €

Frais de personnel.....	46,73%
Maire et Adjointes .....	6,64%
Frais financiers .....	4,29%
Frais de fonctionnement.....	34,89%
Contingent et participations obligatoires .....	5,73%
Subventions.....	1,40%
Virement section d'investissement (1 500 €).....	0,32%

### RECETTES : 463 584 €

DGF, subventions et participations .....	41,58%
(CAF, Cnes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	
Produits des services du domaine .....	17,82%
(location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	
Contributions directes .....	37,45%
Autres recettes .....	1,42%
Travaux en régie .....	1,73%



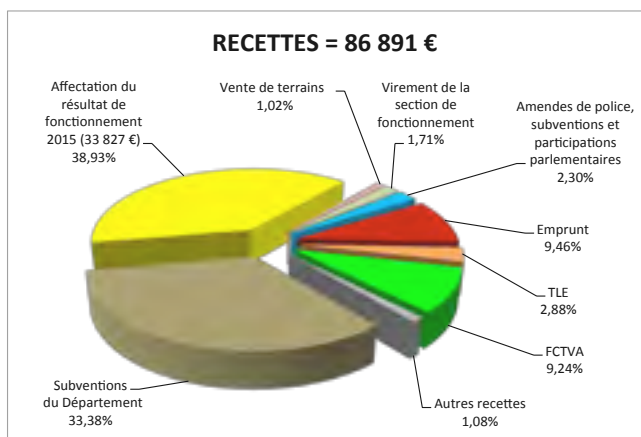
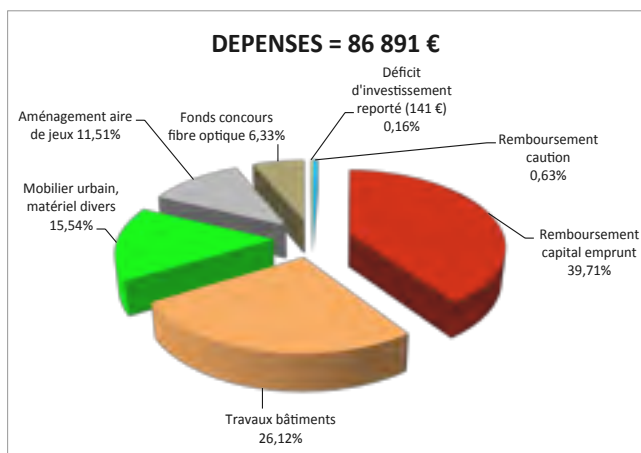
## INVESTISSEMENT

### DEPENSES : 86 891 €

Remboursement caution.....	0,63%
Remboursement capital emprunt.....	39,71%
Travaux bâtiments .....	26,12%
Mobilier urbain, matériel divers .....	15,54%
Aménagement aire de jeux.....	11,51%
Fonds concours fibre optique .....	6,33%
Déficit d'investissement reporté (141 €).....	0,16%

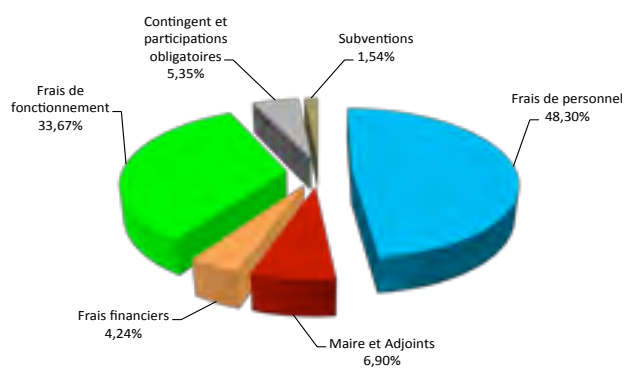
### RECETTES : 86 891 €

Amendes de police, subventions et participations parlementaires .....	2,30%
Emprunt.....	9,46%
TLE .....	2,88%
FCTVA .....	9,24%
Autres recettes .....	1,08%
Subventions du Département .....	33,38%
« Affectation du résultat de fonctionnement 2015 (33 827 €) » .....	38,93%
Vente de terrains .....	1,02%
Virement de la section de fonctionnement.....	1,71%

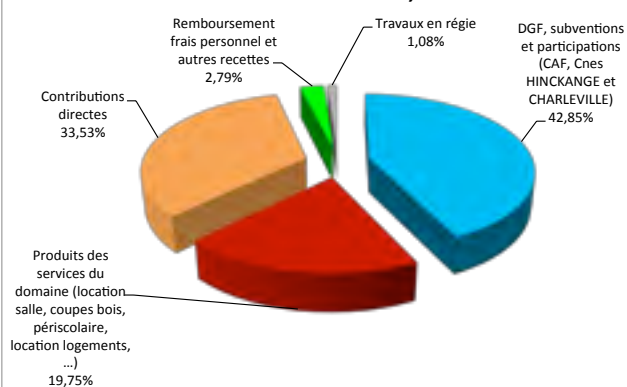


# BUDGET ADMINISTRATIF 2016

**DEPENSES = 441 827,89 €**



**RECETTES = 455 117,80 €**



## FONCTIONNEMENT

**DEPENSES : 441 827,89 €**

Frais de personnel.....	48,30%
Maire et Adjointes .....	6,90%
Frais financiers .....	4,24%
Frais de fonctionnement.....	33,67%
Contingent et participations obligatoires .....	5,35%
Subventions.....	1,54%

**RECETTES : 455 117,80 €**

DGF, subventions et participations .....	42,85%
(CAF, Cnes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	
Produits des services du domaine .....	19,75%
(location salle, coupes bois, périscolaire, lo cation logements, ...)	
Contributions directes .....	33,53%
Remboursement frais personnels et autres recettes.....	2,79%
Travaux en régie .....	1,08%

*Le compte administratif n'a pas encore été voté*

## INVESTISSEMENT

**DEPENSES : 63 490,19 €**

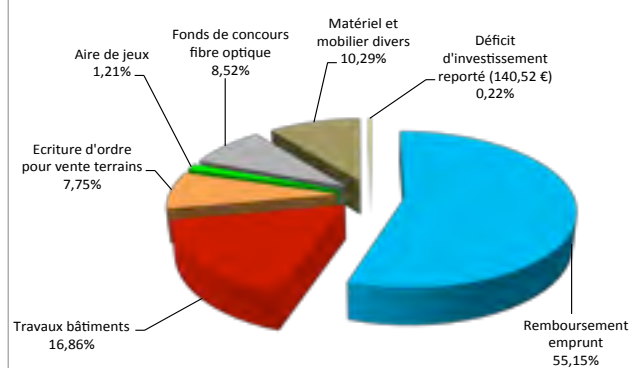
Remboursement emprunt .....	55,15%
Travaux bâtiments .....	16,86%
Ecriture d'ordre pour vente terrains.....	7,75%
Aire de jeux.....	1,21%
Fonds de concours fibre optique .....	8,52%
Matériel et mobilier divers .....	10,29%
Déficit d'investissement reporté (140,52 €).....	0,22%

**RECETTES : 75 541,12 €**

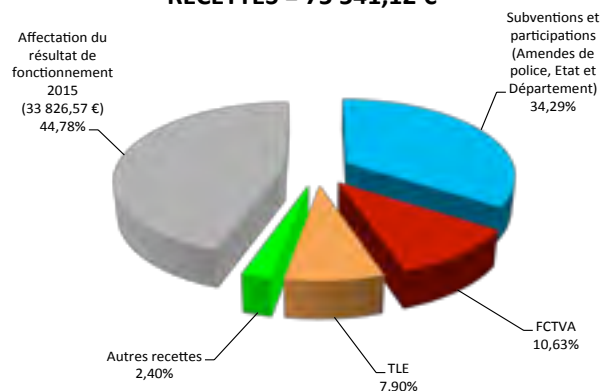
Subventions et participations (Amendes de police, Etat et Département) .....	34,29%
FCTVA .....	10,63%
TLE .....	7,90%
Autres recettes .....	2,40%
«Affectation du résultat de fonctionnement 2015 (33 826,57 €)».....	44,78%

*Le compte administratif n'a pas encore été voté*

**DEPENSES = 63 490,19 €**



**RECETTES = 75 541,12 €**





# TRAVAUX EN 2016

## **Voirie - Espaces Publics**

Une première mise en place du mobilier urbain a eu lieu durant l'année 2016 et notamment les bancs sur la place de l'église, devant l'entrée de l'école primaire et devant la salle polyvalente. L'installation se poursuivra au cours de l'année 2017.

La commune a également rafraîchi les marquages routiers dans le village en régie et a confié le marquage des passages piéton en résine de la rue principale à l'entreprise «MARQUAGE DU SAULNOIS» de Morhange afin de prolonger leur durée de vie suite au renouvellement du revêtement en enrobé par le Conseil Départemental de la Moselle durant l'été 2016.

Faute de subventions suffisantes, d'autres travaux liés à la sécurité routière comme la pose de radars pédagogiques ou la sécurisation du cheminement piéton sur le trajet «domicile-école» n'ont pas pu être réalisés à ce jour. De nouvelles démarches seront entreprises par la municipalité en vue d'obtenir d'autres subventions.

L'éclairage public a été entretenu par Gilbert BAYER dans le cadre du contrat d'entretien souscrit par la commune. Les projecteurs hors service du parking de la salle polyvalente, qui nécessitaient la location d'une nacelle de grande hauteur pour leur maintenance, ont été remplacés par deux luminaires classiques sur crosses faciles d'accès.

L'ouvrier communal a entretenu les espaces verts du printemps à l'automne. Le fleurissement estival a été reconduit cette année en conservant une base de plantes vivaces et en complétant les compositions par des fleurs annuelles.



Le stade et notamment la surface de jeu ont fait l'objet de travaux importants. Après un premier apport de sable réalisé par la commune à hauteur de 100 tonnes épanchées, le terrain nécessitait une grosse rénovation (décompactage, carottage, sablage, réensemencement...). Celle-ci a été prise en charge par le Football Club de Volmerange et par de généreux donateurs. Par la suite, la commune a participé à la rénovation des vestiaires réalisée par l'association de football et a mis en peinture l'ensemble de la main courante.

Les études pour l'aire de loisirs intergénérationnelle sont désormais achevées et le plan de financement est en cours de finalisation. La consultation des entreprises devrait avoir lieu prochainement pour un démarrage d'une première phase de travaux au courant de l'année 2017.

## **Bâtiments**

Des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux seront réalisés au courant de l'année 2017 avec une première phase réalisée par l'ouvrier communal qui portera essentiellement sur la signalisation et la signalétique.

Concernant l'église et notamment la reprise de la couverture du clocher, la consultation des entreprises est achevée. Les travaux s'avèrent plus importants que prévus initialement avec un remaniement prévisible de la charpente et un coût prévisionnel avoisinant les 60 000 € HT. La mairie recherche actuellement des subventions avant d'aller plus loin dans la démarche de réparation.

La salle polyvalente a été rénovée durant le printemps 2016 en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Boulageois et notamment les chantiers d'insertion qui se sont fortement impliqués afin de redonner un coup de jeune au complexe. L'ensemble des revêtements muraux intérieurs ont été remplacés ou rafraîchis et les façades extérieures ont été repeintes. Les fissures et les soubassements ont également été repris.



Suite à un sinistre, la société SPIES de Saulny a remplacé les aérothermes vétustes de la salle. La participation de l'assurance a permis de rénover l'ensemble à hauteur de 65 %. A la demande de la commune, le chauffagiste a également complété le système de régulation afin d'améliorer le confort d'usage.



Les bâtiments communaux et notamment les appartements de la mairie ont continué de faire l'objet de toute l'attention de l'ouvrier communal qui intervient dès qu'une réparation d'entretien courant est à effectuer. Pour information, le logement communal de la rue Basse sera vacant au courant du premier semestre 2017. Les personnes intéressées pourront prendre contact auprès du secrétariat de la mairie.

## VIE SCOLAIRE

A la fin de l'année, la population de Volmerange-lès-Boulay comptait 151 enfants et adolescents.

En 2014, 2015 et 2016, 9 naissances ont été enregistrées.



ECOLES	En 2015
Ecole maternelle de Volmerange	23
Ecole élémentaire de Volmerange	46
Collèges	48
Lycées	25

## TEST D'UN AFFICHEUR DE VITESSE DANS LA COMMUNE

La commune de Volmerange a bénéficié d'un prêt par la Préfecture de la Moselle / Sécurité routière d'un afficheur de vitesse. Celui-ci a été installé sur la RD954 à hauteur du n°67 pendant une période de quatre semaines avant les fêtes de fin d'année 2016.



## ETAT-CIVIL 2016

### Naissances

**Mia CONGE**  
née le 19 avril 2016  
à Saint-Avoid

*Félicitations aux parents !*

### Décès

**MEDERIC Bernard** 25 novembre 2016

**EBENER Madeleine**  
veuve **GOERGEN** 22 décembre 2016

*Aux familles, nous renouvelons  
l'expression de notre sympathie.*



# CÉRÉMONIE DES VŒUX AU MAIRE 2017

La cérémonie des vœux au Maire s'est déroulée le 13 janvier dernier en présence des Volmerangeoises et Volmerangeois venus nombreux, des élus du territoire, des représentants des corps constitués et d'institutions du Pays de Nied et de nombreux élus des communes avoisinantes.

Jean-Claude BRETNACHER, premier adjoint au maire, s'est chargé de souhaiter la bienvenue aux personnes présentes. Il a ensuite énuméré les différents travaux réalisés au courant de l'année dans la commune. Il a enfin tenu à remercier les membres du personnel communal ainsi que l'équipe enseignante pour leur investissement. Il a également salué l'engagement des bénévoles des nombreuses associations du village qui toute l'année œuvrent à nos côtés pour faire de ce village un village qui ne ressemble pas aux autres.



Après avoir également salué ses administrés et les personnalités présentes, Monsieur le Maire, Pierre ALBERT, a ensuite passé en revue les principaux faits marquants de l'année écoulée et présenté le programme des travaux futurs. Il a également évoqué quelques dossiers importants à gérer avec l'aide de son équipe, déplorant la baisse continue des dotations financières.

Après les discours de Ginette MAGRAS, Conseillère Départementale, Joëlle BOROWSKI, Conseillère Régionale du département de la Moselle et André BOUCHER, Conseiller Régional et Maire de Boulay, Thierry JENCZAK, adjoint au Maire, a remis les prix du concours des maisons fleuries 2016 aux lauréats.

Pour clore la cérémonie, les personnes présentes ont été invitées à échanger autour du verre de l'amitié, le tout accompagné d'excellents produits du Pays Boulageois.

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commune a organisé cette année encore un concours des maisons fleuries. Ce concours récompense les habitants qui contribuent à l'embellissement des rues et des quartiers de notre village en fleurissant leurs jardins, balcons, fenêtres ou pas de portes.

Dans notre commune, le fleurissement des maisons est devenu une tradition forte que la municipalité souhaite préserver, encourager et dynamiser.

Chaque propriétaire ou locataire, d'une maison ou d'un appartement peut y participer, sous réserve d'être visible de la rue. Notre jury était particulièrement attentif à la diversité dans le choix des végétaux, à la qualité de l'entretien des jardins, à l'originalité des compositions et à l'harmonie des formes et des couleurs utilisées. L'ensemble des réalisations florales participe à l'embellissement du cadre de vie de la commune. A travers ce concours, nous voulons valoriser les efforts qui sont ainsi réalisés pour mettre en valeur notre village. En tant qu'élus, nous sommes heureux de constater le nombre important d'habitations retenues pour le concours que nous organisons. La commune s'investit également pleinement dans l'entretien des espaces verts et l'embellissement du cadre de vie, par la mise en place de bacs à fleurs répartis dans tout le village.

**Le choix des lauréats n'a pas été facile, plusieurs critères de sélection ont permis de départager nos heureux gagnants. Félicitations à nos lauréats !**

## *Prix persévérance*

M<sup>me</sup> et M. HALTER  
M<sup>me</sup> Valérie JONCQUARD  
M<sup>me</sup> Bernadette MICHEL  
M<sup>me</sup> Charlotte MICHEL  
M<sup>me</sup> Laurence SCHWEDT

## *Prix terrasse / balcon*

M<sup>me</sup> Marie GEOFFROY

## *Prix façade*

M<sup>me</sup> Claudine BOUCHE  
M<sup>me</sup> Odile BASSOMPIERRE

## *Prix aménagement*

M<sup>me</sup> Marie-Hélène BOUCHE  
M<sup>me</sup> Myriam BECKER

## *Prix coup de coeur*

M<sup>me</sup> Estelle TUTIN

Prix persévérance : M. et M<sup>me</sup> HALTER



Prix persévérance : M<sup>me</sup> Valérie JONCQUARD



Prix persévérance : M<sup>me</sup> Bernadette MICHEL





# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Prix persévérance : M<sup>me</sup> Charlotte MICHEL



Prix persévérance : M<sup>me</sup> Laurence SCHWEDT



Prix terrasse et balcon : M<sup>me</sup> Marie GEOFFROY



Prix façade : M<sup>me</sup> Claudine BOUCHE



Prix façade : M<sup>me</sup> Odile BASSOMPIERRE



Prix aménagement : M<sup>me</sup> Marie-Hélène BOUCHE



Prix aménagement : M<sup>me</sup> Myriam BECKER



Prix coup de cœur : M<sup>me</sup> Estelle TUTIN





# DU CÔTÉ DE LA CCPB

## Retour sur 2016...

Pour sa dernière année d'existence, la CCPB n'est pas restée inactive, notamment pour les habitants de Volmerange :

- **Sentiers de randonnée** : l'ensemble des sentiers est maintenant ouvert au public. Le balisage est en place et les travaux d'aménagement sont achevés. Une des 8 boucles intitulée « D'une Nied à l'Autre » a son départ à Volmerange, rejoint Helstroff puis Condé-Northen avant de revenir vers Volmerange ;
- **Chantier d'insertion** : les équipes du chantier d'insertion ont travaillé de nombreuses semaines à Volmerange pour remettre en peinture la salle des fêtes ;
- **Fibre optique** : les travaux à l'échelle de la Moselle ont démarré fin 2016. Les travaux sur le territoire du boulageois sont toujours prévus en 2018 ;
- Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, la commune de Volmerange-lès-Boulay a accueilli en mars 2016, les élèves de ***l'École de Musique et de Danse de la CCPB*** ;



- **Spectacle** offert par la CCPB aux enfants de l'école en décembre 2016.

## DU CÔTÉ DE LA CCPB

### «Pensez à ajouter un H !»

Suite à l'application de la loi «NOTRE», la Communauté de Communes du Pays Boulageois a dû fusionner avec une de ses voisines pour atteindre le seuil minimal de 15000 habitants. Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la fusion est effective avec la Communauté de Communes de la Houve. La nouvelle intercommunalité devient ainsi la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, passant de CCPB à CCHPB !

Elle regroupe maintenant 37 communes pour 23500 habitants environ autour des villes de Boulay et de Falck.

Le nouveau conseil communautaire compte 60 membres issus de toutes les communes. Lors de la réunion du 9 janvier dernier, les délégués ont élu M. André BOUCHER président de la nouvelle intercommunalité. Il est entouré de 9 vice-présidents. Le siège de la CCHPB est fixé à Boulay.

## CHAPITRE PASSION

### Atelier peinture dans la commune...

Notre petit atelier peinture n'a qu'un but : apprendre à se détendre, à apprendre, à rire, à s'exprimer à travers les couleurs et les images. Connaître et pratiquer des techniques... se lâcher ! Un moment de détente après une journée de travail ou pas, un peu de musique aussi... et souvent un goûter au passage ! Nous pratiquons plutôt la peinture à l'huile, mais pas exclusivement. Nous produisons sur des toiles, mais sans prise de tête. L'atelier, c'est pour nous un lieu de convivialité, de détente où nous nous retrouvons deux fois par mois. Notre groupe est constitué uniquement de dames pour l'instant, si des messieurs souhaitent nous rejoindre, il y a encore de la place.

Il est en effet toujours intéressant d'inclure des points de vue différents !

Les cours ont lieu les mercredis, deux fois par mois, à l'atelier de poterie, rue Principale.

Contact : Paola au  
06 27 29 36 86.





## REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, le Maire a invité les aînés à se retrouver. Le dimanche 28 février 2016, ils étaient plus de 60 à se rendre à la salle polyvalente de la commune, autour de tables magnifiquement décorées pour l'occasion. Pierre Albert a prononcé un discours de bienvenue devant un auditoire attentif puis il a ouvert les festivités. Les convives ont pu apprécier un repas de qualité dans une ambiance chaleureuse et emplie de gaieté. Tous ont été ravis de cette journée et se sont séparés tard, impatients de se retrouver l'année prochaine !



## CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

**Rendez-vous le 17 avril prochain  
avec notre beau lapin et  
de belles surprises !**

### **À la chasse aux œufs à Volmerange...**

Malgré le mauvais temps, le lapin de Pâques et le Conseil Municipal de Volmerange-lès-Boulay ont accueilli, pour la deuxième année consécutive, les enfants du village pour une chasse aux œufs organisée le 28 mars 2016 dans la salle polyvalente, décorée pour l'occasion avec des figurines réalisées par les services techniques de la commune et peintes par les enfants de l'école. Les petits, comme les grands, ont dû surmonter plusieurs épreuves pour récupérer des œufs de différentes couleurs. Ces œufs ont permis aux enfants d'avoir en échange des sachets de friandises en chocolat. La chasse s'est achevée par un bon verre de jus de pommes de notre village.



## FÊTE DES VOISINS

Les voisins de la rue du Pré du Vieux Moulin, à Volmerange, s'étaient donné rendez-vous le vendredi 10 juin 2016 en soirée pour un repas convivial. Une quarantaine de personnes a répondu présent et le temps, longtemps incertain, a lui aussi été de la partie. Cette fête a été l'occasion de se retrouver ou de faire plus ample connaissance et de resserrer les liens de proximité autour d'une bonne table.



*MÊME LE BEAU TEMPS ÉTAIT DE LA PARTIE. UN BEL EXEMPLE DE CONVIVIALITÉ ET DE BONNE HUMEUR.*

## DU CÔTÉ DU CONSEIL DE FABRIQUE...

Le Conseil de Fabrique remercie de tout cœur tous les généreux donateurs qui ont participé à la collecte annuelle de fin d'année et qui a rassemblé la somme de 2 102 €.

Cette recette, associée à celles des deux manifestations annuelles (vente de flamms et barbecue lors de la fête mariale du 15 août), couvre les besoins d'entretien de l'église de Volmerange-lès-Boulay.





# FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE

## *Du côté des jeunes...*

Cette saison, des effectifs en légère hausse ont permis d'engager deux équipes U7, entraînées par André CARBALLO, une équipe U9 encadrée par Abdel AIT HAMMOU, une équipe U11 entraînée par Benoît SCHVIND et une équipe U13 jumelée avec Eblange encadrée par Guillaume HAMMANN.



Enfin, le club a engagé une équipe U15 jumelée avec le club de Courcelles-Chaussy et entraînée par Grégory STEYER.





# FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE

## **Année historique pour les seniors...**

En effet, c'est au terme d'une très belle saison en première division de district, que l'équipe senior a accédé, pour la première fois de son histoire, au championnat régional dans la catégorie « Promotion d'Honneur Régional ». A la trêve, les joueurs entraînés par Julien BEURTON occupent la 4<sup>ème</sup> place du groupe avec 6 victoires, 4 matchs perdus et 1 match nul.



L'équipe B entraînée par Fabrice PIANT occupe actuellement la 3<sup>ème</sup> place de son groupe et espère terminer la saison en tête du classement.

A noter également cette saison, un très beau parcours en coupe de France : l'équipe première a été éliminée au 5<sup>ème</sup> tour contre Homécourt (équipe évoluant en Promotion d'Honneur).

Depuis le début d'année, le club compte un nouvel arbitre en la personne de Benoît SCHVIND, qui a brillamment réussi l'examen et qui assure désormais l'arbitrage sur les différents terrains du secteur pour le compte du District Mosellan de Football.

Enfin, nous avons réalisé des travaux d'entretien sur le terrain vert : décompactage, carottage, sablage et engazonnement afin d'en améliorer la qualité. Ces travaux effectués par l'entreprise «Paysages-Pépinières Jean-Paul Hurstel» ont été encadrés par les bénévoles du club. Un remerciement est adressé en particulier à Ady et Daniel pour leur investissement, ils se sont notamment relayés durant tout l'été pour arroser cette nouvelle pelouse.

*Le Président,  
Philippe JACOB*

# SYNDICAT ARBORICOLE DE VOLMERANGE

## Des nouvelles du Syndicat Arboricole de Volmerange...



L'Assemblée Générale a eu lieu le 27 août 2016 à l'atelier de jus de pomme.

### *Les points suivants ont été débattus*

- M. Daniel CHEVALLIER quitte le comité et son poste de secrétaire. Il est remplacé par M. Jean-Marie JUNG dans les mêmes fonctions.
- Le bilan de fonctionnement de la saison passée (les fruits de 2015) fait apparaître une nette baisse d'activité : 106 distillations seulement, mais tout de même 50 000 litres de jus de pomme élaborés environ.
- Le bilan financier présenté par Jean-Marie BLANC, trésorier, confirme l'activité du Syndicat : 3 309 € de recettes pour la distillerie et 35 400 € pour l'atelier de jus de pomme.
- La cotisation (6,00 €), le prix du litre de jus de pomme (0,60 €) et le prix de la bouteille vide (0,50 €) demeurent inchangés.
- M Jean-Marie JUNG est chargé d'organiser une excursion.
- Le Syndicat, constatant une évolution significative de l'application des textes, adopte, par 12 voix sur 13, le statut de «loueur d'alambic» proposé, voire imposé par l'administration.

**Remarque :** à l'usage, il s'avère que, pour l'instant, rien ne change dans le fonctionnement de la distillerie.

### **Les fruits de 2016 :**

Dans notre région, le gel tardif de début mai 2016 alors que les fruitiers étaient en pleine floraison, puis la période très humide qui a suivi jusqu'en juillet 2016 et enfin la sécheresse d'août 2016 et de septembre 2016 ont eu raison de la production de fruits.

Très peu de fruits à noyaux et peu de pommes et de poires, donc des activités réduites pour notre syndicat cette saison : seulement 25 000 litres de jus de pomme (en moyenne 45 000 litres par an) et de petites quantités dans les alambics (souvent inférieures à 100 litres).

Ainsi, l'atelier de jus de pomme a fermé ses portes dès le 24 octobre 2016 à l'issue d'un calendrier d'occupation incomplet. De même, la distillerie n'a fonctionné que 40 jours de septembre 2016 à fin décembre 2016. Seules 20 déclarations ont été enregistrées pour janvier 2017. Les permanences de réservation ont pris fin le 17 décembre 2016 et la distillerie a cessé de fonctionner le 5 février 2017.

Souhaitons que l'année 2017 soit plus productive car, de l'avis des bouilleurs de cru, les réserves s'amenuisent .



# SYNDICAT ARBORICOLE DE VOLMERANGE



## ***Un diplôme d'Honneur remis à Monsieur Roger MICHEL :***

Roger, membre fondateur, bénévole et trésorier pendant plus de vingt ans, s'est vu remettre un diplôme d'Honneur ainsi qu'un cadeau en remerciement de son action au service du Syndicat. La cérémonie s'est poursuivie par un vin d'honneur et un buffet froid.

*Gérard VECRIGNER,  
Président du SAV.*



# «DE LA NIED AU NIARI»

## Rencontre franco-allemande

Du 29 avril au 01 mai 2016, l'association de la Nied Au Niari a reçu une association de kayakistes de Sarrebruck pour étudier la possibilité de joindre la rivière Niari (au Congo-Brazzaville), en partant de la Nied. Les Volmerangeois invités n'ont pas osé braver la météo pas très propice pour ce type d'activité. Un nouvel essai aura lieu au cours de l'année 2017.



KAYAKISTES PRES DU BRAS MORT A VOLMERANGE

## Projet de maraîchage au Congo

Le projet de maraîchage destiné à soutenir les femmes de Madingou au Congo se consolide et s'étend. Le nombre d'adhérents à cette coopérative maraîchère est passé de 12 membres au moment de sa création à 25 aujourd'hui, répartis sur trois sites de 2 ha environ. En 2017, le projet s'étendra sur une autre localité, Loudima, avec des nouveaux membres en perspective.

En 2016, la Nied au Niari a récolté et envoyé à Madingou des semences potagères, du petit outillage de maraîcher et des diables. Les femmes de Madingou ont bénéficié d'un don d'outillages (houes, râpeaux, pelles, machettes, ...) de la part d'une antenne de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture);

### Les besoins en 2017 sont les suivants :

des semences potagères (endive, ciboule, oseille, oignon, choux, carotte, courgette, concombre, aubergine, haricot vert, ...) et du petit outillage (plantoirs, fourches, pelles, bêches, arrosoirs, ...).

Les personnes qui souhaitent faire des dons de cette sorte peuvent prendre contact avec le président de l'association, Philippe Hestroffer ([philippe.hestroffer@delaniedauniari.com](mailto:philippe.hestroffer@delaniedauniari.com)). Le président devait se rendre au Congo durant les vacances de février 2017 mais ce voyage a dû être ajourné en raison d'une instabilité post-électorale dans ce pays.



UN DES SITES DE MADINGOU



# OUVERTURE D'UN MARCHÉ SOLIDAIRE A VOLMERANGE



Pour se nourrir des bons produits des producteurs de votre région en direct : fruits et légumes, oeufs, produits laitiers, viande, volaille, escargots, pain, miel, jus de fruits, ... **INSCRIVEZ-VOUS !**



La commune de Volmerange a souhaité offrir un service de proximité qui soutient les producteurs locaux, en promouvant leurs savoir-faire et notre terroir. Elle a aussi la volonté de favoriser le lien social en permettant la rencontre entre consommateurs et producteurs dans le cadre de circuits courts. Ainsi la municipalité a initié la création d'un marché solidaire au sein du village ouvert aux communes environnantes. Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que le Syndicat des Arboriculteurs de la commune avec Yves Joncquard, en partenariat avec la mairie et l'entreprise solidaire «LA RUCHE QUI DIT OUI !» organise une vente mensuelle de produits locaux depuis novembre 2016.

Le principe du marché est simple : les consommateurs, après s'être inscrits, sans engagement à la clé, sur le site de «LA RUCHE QUI DIT OUI !» ([www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr)), «Ruche de Volmerange-lès-Boulay », commandent et paient en ligne les produits souhaités pendant les jours précédents la distribution. Ces derniers sont récupérés auprès des producteurs et du responsable de la ruche le jour de la distribution. Celle-ci a lieu le mardi soir de 18h à 19h à l'atelier de jus de pomme de Volmerange-lès-Boulay une fois par mois dans un premier temps et probablement une fois toutes les trois semaines à partir du printemps 2017.

# LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016

## **Les activités de la MJC de Volmerange-lès-Boulay en 2016**

La MJC de Volmerange-lès-Boulay est une association agréée d'éducation populaire affiliée à l'Union locale, la Fédération départementale, la Fédération régionale et la Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Les sources de financement de la MJC pour réaliser ses différents objectifs proviennent des cotisations et participations des familles, des recettes des manifestations et des subventions de fonctionnement de la CAF, du Conseil Départemental de la Moselle, de la commune de Volmerange ainsi que d'aides à projets ponctuels de différents organismes, notamment Scènes et Territoires en Lorraine, ou de sponsors comme ce fut encore le cas cette année d'une enseigne boulgeoise pour une aide financière à l'organisation de la saison théâtrale.

En 2016, le conseil d'administration de la MJC comptait 18 élus. Un changement important est à noter : l'élection de Céline LOUIS à la présidence de l'association. Elle succède à Jean-Marie BLANC qui a assuré cette fonction pendant plus de deux décennies. Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre pour faire un rapide bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation et fixer les objectifs à venir. Il n'y a pas de salarié permanent, mais la MJC bénéficie du soutien d'un directeur détaché en milieu rural. Ce poste est actuellement occupé par Arlette ÉBLÉ.

Pour information, nous comptons 131 adhérents en 2016.



ACCUEIL DES LOISIRS

## **Les activités pour les enfants**

Ces activités sont encadrées par Juliette FOULIGNY, Anne BOUCHE et Mélanie SCHMITT en étroite collaboration avec la commune et l'école dans le cadre plus global de l'accueil périscolaire.

On peut distinguer :

- **les mercredis après-midis**
- **les accueils de loisirs des vacances (automne, hiver et printemps)** pour les enfants âgés de 3 à 10 ans avec une inscription à la journée ou à la semaine selon le thème des activités et une nouveauté cette année, un accueil durant les grandes vacances (au mois d'août en 2016) qui sera pérennisé (les trois premières semaines de juillet en 2017) ;
- **les activités hors temps scolaires** : anglais, gym et danse, théâtre.



ACCUEIL DES LOISIRS



ACCUEIL DES LOISIRS



# LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016



ACCUEIL DES LOISIRS, ANNIVERSAIRE DE RÉMI



LES TECHNIQUES DU THÉÂTRE DE L'OMBRE

## **Accueil de loisirs, vacances d'hiver du 15 au 19 février : Stage de théâtre d'ombre**

Les 15 enfants inscrits lors de cette semaine ont pu découvrir les techniques du théâtre d'ombre avec l'assistance des comédiens de la Cie Chamboule Toutthéâtre qui a donné une représentation de son spectacle «La Mouette et le chat» spectacle à la fin de la semaine.

## **Accueil de loisirs, vacances de printemps du 4 au 8 avril : Stage recyclage-environnement**

15 enfants âgés de 4 à 10 ans ont participé à la création de tipis, d'objets d'art et d'un nuage éphémère. Clôture de la semaine par une exposition et un spectacle : «Distractions» par Le Cirque Gone qui a été vu par les deux accueils de Condé-Northen et de Volmerange réunis pour la circonstance.



TIPI RÉALISÉ PAR LES ENFANTS



POTERIE AVEC CHRISTINE



NUAGE ÉPHÉMÈRE



NUAGE ÉPHÉMÈRE



# LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016

## **Accueil de loisirs, vacances d'été, du 22 au 26 août : Au fil de l'eau...**

30 enfants ont profité des diverses activités ludiques proposées par l'équipe : construction de radeaux, jeu de l'oie géant, pêche et balades en poney le long de la Nied ont rencontré un vif succès. Une sortie au parc d'attraction à Amnéville a clôturé cette semaine estivale avant la rentrée.



CONSTRUCTION DE RADEAUX



BALADE EN PONEYS



PHOTO DE GROUPE, SORTIE AU PARC D'ATTRACTION A AMNÉVILLE



INITIATION A LA PÊCHE



INITIATION A LA PÊCHE

# LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016

## **Septembre :**

Rentrée scolaire le 4 septembre avec les nouveaux rythmes scolaires mis en place depuis 2013. Reprise du périscolaire et des activités : on compte une vingtaine d'enfants accueillis les matins, 50 en moyenne se retrouvent à midi, une quarantaine à partir de 15 h 15 et une vingtaine à l'accueil du soir.

## **Accueil de loisirs : vacances d'automne du 24 au 28 octobre : Aux couleurs de l'automne**

14 enfants ont participé aux activités sur le thème de l'automne : réalisation du livre hérisson, pictionary d'automne, fabrication de monstres, balade « un bonbon ou un sort ? » Réalisation du journal d'Halloween. Ateliers contes et chants.

Un après-midi jeux de société a également été organisé en partenariat avec la ludothèque de Falck.

## **Gym et danse enfants avec Géraldine GAMMELLA**

Reprise de la gym enfants les jeudis pour 7 enfants âgés de 6 à 10 ans de 16 h à 17 h (salle de motricité de l'école) et de la danse pour 8 enfants âgés de 6 à 10 ans à la salle polyvalente de 17 h 15 à 18 h 15.

## **Séances d'anglais avec Floriane, puis Anissa depuis la rentrée (septembre)**

De janvier à juin : 18 enfants de 5 à 10 ans débutants et initiés avec Floriane, tous les vendredis de 16 h 30 à 17 h et de 17 h à 18 h. Reprise des séances en septembre avec Anissa pour 7 enfants du groupe d'initiés.



HALLOWEEN



JEUX DE SOCIÉTÉ



DANSE AVEC GÉRALDINE



# LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016

## **Atelier théâtre Ados : Nathalie ZANINI**

Une dizaine d'adolescents se retrouvent les mercredis soirs, de 17 h à 18 h 30, pour apprendre les différentes techniques du jeu théâtral, en vue d'une représentation qui aura lieu en fin d'année scolaire. Les cours ont repris en septembre pour un spectacle en juin sur le thème du «clown et le rire».

## **Les spectacles «jeune public»**

En 2016, les enfants du village ont pu assister à quatre spectacles interprétés par des compagnies professionnelles :

- «La Mouette et le Chat» par la Cie Chamboule Touchéâtre de Riom, le 18 février ;
- «Fracasse» par la Compagnie des Ô de Metz, le 13 mai ;
- «Touï le lutin du cours d'eau» par la Cie Lavifil le 12 décembre ;
- «Lola fait son numéro» par le Théâtre en Kit de Nancy, le 17 décembre.



SPECTACLE «TOUÏ, LE LUTIN DU COURS»



SPECTACLE «TOUÏ, LE LUTIN DU COURS»



SPECTACLE «FRACASSE»



FÊTE DE LA RIVIÈRE



# LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016

## LES ANIMATIONS FESTIVES

### Fête de la rivière



La Fête de la rivière s'est déroulée le samedi 2 juillet dans notre commune. Le parcours a retrouvé cette année les berges de la rivière. Le beau temps était de la partie. Le principe est resté le même : un parcours agrémenté de sept arrêts pour déguster des produits et des vins du terroir (charcuterie, fromage blanc, crevettes grillées, légumes, potée lorraine, fromages, dessert le tout accompagné de vins du Sud-Ouest, rouges et rosés de Cahors). La partie artistique a été assurée par l'orchestre Evil Bumblebee (rockabilly) lors de l'accueil et la compagnie Lady Cocktail avec « Les filles du deuxième », spectacle de haut vol (trapeze), au départ. Le long du parcours, les marcheurs ont également pu apprécier la dextérité de Santiago (L'Homme Orchestre) et les facéties de Tite de la Cie de la Conserverie lors de son numéro de cirque. Pour finir, après la soupe aux pois, le groupe MANIJO a présenté un spectacle en chansons, « Tour de France », de la richesse et de la pluralité de la musique qu'on y rencontre.



# LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016

## **Fête patronale**

Un repas dansant était organisé les samedi 5 et dimanche 6 novembre. Les traditionnelles moules-frites et les huîtres garnies ont encore une fois été très appréciées. Le DJ F-EST Animation a animé la soirée de samedi et DJ Gaëtan, la soirée de dimanche. Après 2 ans d'absence, les manèges étaient de retour, pour la plus grande joie des enfants !

## **Saison théâtrale**

Cinq troupes théâtrales ont réjoui quelques 400 spectateurs (un peu moins que les précédentes années) tout au long de la saison :

- «J'y suis – j'y reste», de Jean Valmy et Jules Borkon par la Troupe la Ban d'Rôle de Ban-Saint-Martin, samedi 16 janvier 2016 ;
- «Alice», d'après Lewis Carrol, par la Cie Cirrus du Pays de Nied, samedi 26 mars 2016 ;
- «Karl Marx, Le Retour», d'après Howard Zinn, par la compagnie L'autre Scène de Metz, le samedi 23 avril 2016 ;
- «Le Tour du Monde en 80 Jours», d'après Jules Vernes, par la compagnie La Chimère de Metz, le samedi 10 septembre 2016 ;
- «Le monte-plats», d'Harold Pinter, par la compagnie L'Autre Scène de Metz, le samedi 26 novembre 2016.



THÉÂTRE «ALICE»



THÉÂTRE «LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS»





# LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2016

## **Participation au Festival de contes du pays de Nied**

Dans le cadre du XXIII<sup>e</sup> Festival de contes et légendes en Pays de Nied «De Bouches à Oreilles», organisé par le Comité du Pays de Nied, un spectacle a eu lieu à la salle polyvalente en partenariat avec la MJC : «Boca al Lupo», avec Italia Gaeta, le samedi 22 octobre 2016.

## **LES ACTIVITÉS**

### **Gymnastique volontaire**

Les cours de gymnastique volontaire sont assurés les jeudis soir de 18 h 15 à 19 h 15 par Géraldine GAMMELLA. Nous sommes associés à la MJC de Condé-Northen pour cette activité mais les cours ont lieu à la salle polyvalente de Volmerange.

### **Atelier théâtre**

Les séances se tiennent les mercredis, en fin d'après-midi, pour les enfants et les adolescents. Cet atelier est encadré par Mme Nathalie ZANINI. Les artistes en herbe de l'atelier théâtre ont donné deux représentations de leur spectacle «En vers et en prose» le samedi 27 juin.

### **Cours de YOGA**

Des cours de Hathayoga sont proposés tous les lundis soir, de 19 h à 20 h 15, à la salle polyvalente.

Ces cours, très suivis, sont encadrés par Michèle THIRY.

Céline LOUIS : [celine.vecrigner@gmail.com](mailto:celine.vecrigner@gmail.com)

Juliette FOULIGNY : [juliette.fouligny7@orange.fr](mailto:juliette.fouligny7@orange.fr)

*La secrétaire,  
Christelle ALBERT*

## **Visite de Saint-Nicolas (avec la participation du périscolaire)**





# GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL»

## Effectifs de la rentrée scolaire 2016-2017

Les effectifs restent stables pour cette rentrée 2016.

L'école compte 111 enfants répartis de la façon suivante :

- Classe de M<sup>me</sup> MARCHAL, PS-MS avec 31 enfants ;
- Classe de M<sup>me</sup> RENARD, GS-CP avec 22 enfants ;
- Classe de M<sup>mes</sup> DUHAL et WEBER, CP-CE1 avec 18 enfants ;
- Classe de M<sup>me</sup> LOSSON, CE2-CM1 avec 19 enfants ;
- Classe de M<sup>mes</sup> GETTE et WEBER, CM1-CM2 avec 21 enfants.

La municipalité de Volmerange a octroyé comme l'année précédente, la somme de 5 000 € à l'école pour les achats de livres et fournitures scolaires périssables. La commune participe aussi aux frais engagés lors des voyages scolaires à hauteur de 12 € par enfant.

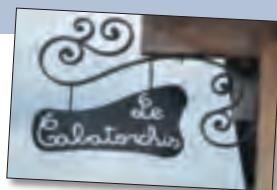
Pour information, l'école donne gratuitement des anciens manuels scolaires en français, mathématiques, histoire et géographie du CP jusqu'au CM2. Ces manuels ne correspondent plus aux programmes scolaires actuels mais ils restent néanmoins très utiles pour s'entraîner à la maison.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir prendre contact avec l'école au 03.87.79.14.50.

## Le cabanon du jardin pédagogique

### Une enseigne à l'ancienne

Les murs en torchis du cabanon étant achevés par les petites mains expertes de nos élèves, il était maintenant temps de trouver un nom pour cette belle réalisation. Ce dernier devait absolument correspondre à l'histoire de la construction de notre cabane. Tous les enfants de l'école ont alors fait plusieurs propositions telles que : le cabanon des saisons, l'atelier du jardinier, la cabane du Pâtural, le roi des outils... Après un vote démocratique, c'est le nom de «Cabatorchis» qui a retenu l'attention de la majorité des élèves. Il restait alors à mettre en scène ce nom au sein d'une structure en fer forgé. C'est ainsi que l'école a pris contact avec notre artisan forgeron et parent d'élèves, M. NEVEU Sébastien. Ce dernier a proposé un modèle avant d'accomplir un travail remarquable. Cette enseigne a trouvé une place d'honneur sur notre cabane. Un grand merci à M. NEVEU, bénévole, qui a valorisé le travail des élèves.



PETITE ET MOYENNE SECTION DE MATERNELLE



GRANDE SECTION DE MATERNELLE ET CP



CLASSE DE CP - CE1



CLASSE DE CE2 - CM1

# GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL»

## **Une façade préhistorique**

Les empreintes de mains sur les parois des grottes sont un véritable lien entre les hommes du Paléolithique et nous. La main fait partie des représentations les plus utilisées sur les parois. Afin d'initier les enfants de l'école à cet art pariétal, nous avons décidé de faire découvrir la technique des mains négatives par projection. Deux techniques ont été utilisées sur la façade principale du cabanon : la vaporisation avec un pulvérisateur à main et l'autre avec un pistolet à peinture. Pour obtenir des mains négatives, chaque enfant a tracé le pourtour de ses mains sur du carton, les ont découpées et placées sur le mur en tenant leur pochoir avec un bâton. Ensuite, la peinture réalisée sur place à partir de pigments naturels, était pulvérisée sur le pochoir. Ce mur restera une belle œuvre collective de la Petite section au CM2. Qui sait, ces petites mains pariétales traverseront peut-être le temps, au même titre que les grandes œuvres préhistoriques...



## **Projet éducatif territorial : conférence sur l'usage d'internet**

Dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT), l'équipe du périscolaire, les enseignantes, parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole, parents d'élèves volontaires et la Commune de Volmerange travaillent en collaboration depuis l'année dernière pour le bien-être des enfants accueillis à l'école et au périscolaire. C'est dans ce contexte qu'une conférence sur «l'usage d'internet par les enfants» a été organisée et menée par M. Renan CORDONNIER, chargé de Prévention à la MAE le 22 novembre 2016 à l'école. En effet, quelques dérives diverses ont été constatées au sein de la structure scolaire et périscolaire. Cela se traduit parfois par des comportements excessifs tels que la violence physique, verbale, fatigue accrue, un manque d'attention et de concentration pour les apprentissages... Le but de cette animation «tout public» était de réfléchir ensemble sur l'usage, les pratiques et dangers d'internet au quotidien.

Après un moment d'échanges informels, parents, enseignantes, membres du Conseil Municipal et animatrices ont participé à un quizz à l'aide de tablettes. Cela a permis la participation de tous et d'échanger sur les pratiques et expériences entre parents. Ce débat fort intéressant dans le cadre des activités du PEDT pourrait être renouvelé l'année prochaine sur un thème différent.

## **Campagne de prévention sur le thème de la violence à l'école**

La MAE, assureur scolaire, a organisé pour la deuxième édition, une sensibilisation aux problèmes de violence dans le cadre de la Semaine Nationale de Prévention à L'école. Les enfants de l'école élémentaire de Volmerange ont souhaité participer à cette Semaine de Prévention et c'est ainsi qu'ils ont reçu M. MOLIN, président de la MAE et M. DOLLE, bénévole.



# GROUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL»

## Quel est le but de cette Prévention ?

Elle permet d'accompagner les équipes enseignantes dans leurs missions éducatives en leur fournissant des outils de prévention «ludo-pédagogiques» gratuits ainsi qu'une équipe de bénévoles de terrains formés aux outils de prévention. Elle vise surtout à informer et expliquer aux enfants, à leurs familles et aux enseignantes, la violence en milieu scolaire.



Durant cette Semaine de Prévention, les thèmes suivants ont été abordés à l'école du Pâtural : les différences, les discriminations et le cyberharcèlement. La séquence pédagogique s'est déroulée avec les enfants du CP au CM2 autour de la projection de deux dessins animés provenant de l'outil de prévention «Vinz et Lou stoppent la violence». Nos deux intervenants MAE ont ainsi pu expliquer aux élèves d'où provenaient les discriminations et comment elles se traduisaient. Puis les enfants ont appris à ne pas y céder grâce à des exemples pratiques. Maintenant, ils savent aussi aider un camarade victime de violence ou discrimination.



Les objectifs de cette animation étaient très clairs :  
**« S'accepter tel que l'on est...ET accepter les autres tels qu'ils sont ».**

Au vu de la qualité des débats, on peut affirmer que le message a été reçu 5/5.

## 20 ans d'amitié franco-allemande

A l'école «le Pâtural», le 9 juin 2016 avait une signification particulière : en effet, cela fait vingt ans qu'un partenariat a été entrepris entre notre école et celle de notre pays voisin. Fabrina DUHAL avait établi un contact avec l'école élémentaire de Limbach-Schmelz en Sarre au cours d'un séjour biculturel et depuis les échanges n'ont cessé de se perpétuer sous l'égide de Béatrice GETTE qui a repris le flambeau.

Et c'est par une journée radieuse que nos correspondants de Schmelz sont venus nous rendre visite et ont partagé nos jeux et le repas pris en famille.



LES CORRESPONDANTS DE SCHMELZ

## Prévention routière : coupe départementale



REMISE DES RECOMPENSES  
A ANNA BERLEY ET NOA PLOCINIAK



# ARBRE DE NOËL



L'arbre de Noël des enfants s'est déroulé le samedi 17 décembre 2016. Cet après-midi, organisé par la commune, avec le soutien de la MJC et du périscolaire, a commencé par le spectacle «Lola fait son numéro» présenté par la compagnie Théâtre en Kit. Après cette prestation riche en évènements des plus extraordinaires et drôles, les enfants, dirigés par Juliette, ont chanté plusieurs chants de Noël pour attirer l'attention du Père-Noël qui, par chance, n'était pas bien loin.



Les voix mélodieuses des petits Volmerangeois et leur sagesse légendaire ont été récompensées par une distribution de cadeaux. Pour clôturer cette journée magique dans la bonne humeur, un goûter a été offert aux enfants et aux parents. Vivement Noël prochain !

# PAGE PRATIQUE

## numéros utiles numéros d'urgence

### SERVICES PUBLICS & ADMINISTRATIFS

SOUS-PREFECTURE.....	03 87 79 14 22
TRESOR PUBLIC.....	03 87 79 16 78
D.D.E. - U.T.R.....	03 87 79 48 49
O.N.F.....	03 87 79 23 16
LA POSTE (BOULAY).....	03 87 79 25 04
ASSAINISSEMENT.....	09 77 42 94 38
EAUX URGENCE.....	09 77 42 94 38
EAUX COMMERCIAL.....	09 77 40 94 38
E.R.D.F. INFO INCIDENT.....	0 811 010 212
E.R.D.F. RACCORDEMENT.....	0 810 818 475
G.R.D.F. (URGENCE).....	0 810 433 057
ECLAIRAGE PUBLIC.....	03 87 79 18 31
G.R.D.F.....	0 800 47 33 33

### DIVERS

«LES LILAS BLANCS» MAISON DE RETRAITE.....	03 87 79 40 50
SOINS A DOMICILE.....	03 87 79 14 96
SMVT.....	03 87 57 32 77
ALLO ACTIF.....	03 87 57 37 75
AMAPA.....	03 87 69 04 13
CLIC DE LA NIED.....	03 87 21 98 87
CENTRE HOSPITALIER DE BOULAY.....	03 87 79 40 00
CENTRE MEDICO SOCIAL.....	03 87 21 98 90
TAXI HUBERT.....	03 87 79 16 94 OU 06 62 07 49 53

### LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

JAGER-BEAUVEIL - BOULAY.....	03 87 79 25 46
------------------------------	----------------

### LES PHARMACIES LOCALES

BOULAY : DELVOT - ZENGLIN.....	03 87 79 10 96
BOULAY : CHANSON - SCHOUMACHER.....	03 87 79 22 17
HAM/VARSBERG : BAUE.....	03 87 93 06 38
CREUTZWALD : HOULLE-LIBOTTE.....	03 87 82 45 75
CREUTZWALD : BRECKELBERG.....	03 87 93 09 05
BOUZONVILLE : HIRTZ-MANSUY.....	03 87 78 33 14
BOUZONVILLE : MANGIN-TALLOT.....	03 87 78 30 30
MERTEN : ANDRE.....	03 87 93 24 51
CREUTZWALD : SAUDER.....	03 87 82 21 08
FALCK : WAGNER.....	03 87 93 16 34
CREUTZWALD : WECK.....	03 87 93 08 48

Pour connaître la pharmacie de garde : 32 37

### DENTISTES

DRUI & NEY.....	03 87 79 26 00
FAEDI.....	03 87 57 74 74
BITTE & FLOER.....	03 87 21 55 51

### TOUR DE GARDE DES DENTISTES

Les dentistes assurent un tour de garde  
**le dimanche de 9h à 12h**  
Pour connaître le dentiste de garde,  
appelez le Centre d'Urgence : **Tél. 15**

### AMBULANCES

AMANN - NIEDERVISSE.....	03 87 57 33 33
--------------------------	----------------

### SAGE FEMME

HENNER - BOULAY.....	09 80 94 25 66
----------------------	----------------

### INFIRMIERES ET INFIRMIERS

BOURGUIGNON / BOURY / ANGELETTI.....	03 87 55 00 55
MANGIN.....	06 07 41 22 51
NADE / JAKIMOW.....	03 87 57 33 32
WEBER.....	06 15 25 42 25
HARTMANN / CHARPENTIER / BERTOLOTTI.....	03 87 64 21 68
BOUR / AUBERT.....	06 29 79 44 38

### MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

FOUGEROUSSE-BLANCO.....	03 87 79 29 93
OTTO - KRIER.....	03 87 79 28 19
JOACHIM (OSTEOPATHE).....	06 87 65 31 36
MARTIN.....	03 87 52 11 32

### MEDECINS / CABINETS A BOULAY

BEYEL / BIRGE / BIEVELEZ.....	03 87 57 33 66
BOTTER / EGLOFF.....	03 87 57 31 80
BECKER / NICOLAI.....	03 87 79 43 10
AVILES / ZEROUALI.....	03 87 57 47 50



Besoin d'un médecin en dehors  
des heures de garde... APPELEZ :

**Médigarde 0820 33 20 20**

### PEDICURES-PODOLOGUES

M. FRANCK ETIENNE A BOULAY.....	03 87 79 10 51
---------------------------------	----------------

### ENSEIGNEMENT

ECOLE PRIMAIRE DE VOLMERANGE-LES-BOULAY.....	03 87 79 14 50
COLLEGE "VICTOR DEMANGE".....	03 87 17 94 15
LYCEE PROFESSIONNEL INTERENTREPRISES.....	03 87 79 21 76
INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE.....	03 87 79 13 14

### CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

CENTRE LIEBAULT.....	03 87 79 35 09
----------------------	----------------

### ORTHOPHONISTES A BOULAY

MARTIN.....	03 87 52 60 08
SPACHER.....	03 87 35 08 40
PRIAC.....	03 87 57 31 21
GRAFF.....	03 54 21 55 41

### SERVICES JURIDIQUES

NOTAIRE : M <sup>e</sup> DAUPHIN.....	03 87 57 38 38
AVOCATS : M <sup>e</sup> MOLINARI.....	03 87 35 00 72
M <sup>e</sup> SEYVE.....	03 87 57 38 88
M <sup>e</sup> ZENTNER.....	03 87 55 16 91
HUISSIER : M <sup>e</sup> WIMMER.....	03 87 79 23 52

### POMPES FUNEBRES

SCHAEFFER.....	03 87 79 13 60
----------------	----------------

### VETERINAIRES

LES 4 PATTES.....	03 87 57 90 83
SARBA.....	03 87 79 15 52

# PAGE PRATIQUE

## Mairie

7 quartier Eglise

57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY

Tél : 03 87 79 26 17

Email : volmerangelesboulay@orange.fr

## Permanences de Mairie :

### Les lundis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions

Accueil assuré par M. Thierry JENCZAK pour la gestion et la location de la salle

### Les mercredis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré par M. Jean-Claude BRETNACHER pour l'environnement et les structures intercommunales

### Les vendredis de 19 h 00 à 20 h 00

Accueil assuré par M. Sébastien ROBERT pour les travaux et l'urbanisme

## Location de la salle : 3 possibilités de réservation s'offrent à vous :

■ Par Internet sur le site de Volmerange : [www.volmerangelesboulay.fr](http://www.volmerangelesboulay.fr)

■ Par téléphone à la mairie le lundi : 03 87 79 26 17

■ A la mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00.

*La location ne sera effective qu'à partir de la signature du contrat de location effectuée en mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00.*

## Correspondance du Républicain Lorrain :

M. Jean-Marie BLANC, 56 rue Principale 57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY

Email : vitibrun@yahoo.fr

## La déchetterie :



Lundi : de 14 h 00 à 18 h 00

Du mardi au vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Samedi : de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche : de 10 h 00 à 12 h 00

*Attention, la barrière sera bloquée 10 minutes avant la fermeture du site (horaires ci-dessus) afin de faciliter l'évacuation des derniers véhicules.*

## Planning collecte Multiflux jours fériés 2017 :

### Report de dates :

■ 14 avril 2017 reporté au samedi 15 avril 2017 ;

■ 14 juillet 2017 reporté au samedi 15 juillet 2017.

## SERVICES INTERCOMMUNAUX



### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUE ET

DU PAYS BOULAGEOIS ..... 03 87 79 52 90

DECHETTERIE BOULAY ..... 06 72 18 06 21

PISCINE ..... 03 87 79 17 97

R.A.M. .... 03 87 37 20 24

SOLIBUS ..... 03 87 37 52 59

MAISON DE LA PETITE ENFANCE - BOULAY ..... 03 87 79 20 58

**POMPIERS..... 18**

**GENDARMERIE .... 17 OU 03 87 79 11 11**

**HOPITAL ..... 03 87 79 40 00**

**SAMU ..... 15**



*Repas des aînés  
en février 2016*



*Arbre de Noël  
en décembre 2016*



*Dernière A.G. de Jean-Marie Blanc,  
en tant que président de la MJC  
en septembre 2016*



*Chasse aux oeufs de  
Pâques en mars 2016*



*1<sup>ère</sup> vente à la Ruche en  
novembre 2016*

